

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mardeuil

SEANCE DU 6 JUILLET 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de convocation
29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Mardeuil, sous la présidence de **Denis DE CHILLOU DE CHURET**, Maire.

Présents : **BAUDOIN Jean-Marie, BERTHAUD Séverine, CLEMENT Joël, DE CHILLOU DE CHURET Denis, FOFANA Mohamed, GUICHON Anne, GUYARD Céline, JACQUES Jessica, LALLEMENT Martine, LEMOINE Patrice, LEVEQUE Aurore, MARTINET Aurélie, OUY Marcel, PETIT Christophe, ROUCHAUSSE Jean-Michel.**

Absents : .

Représentés : .

Madame GUICHON Anne a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Accord de principe classe de neige 2027 - 2032
N° de délibération : 54_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	0	14	0	0	1

M. le Maire propose aux membres présents de débattre sur l'opportunité d'un accord de principe pour le financement des classes de neige et découverte au profit des élèves de Mardeuil pour la durée du mandat. En effet, ces actions éducatives ont un caractère récurrent et il semblerait intéressant de se positionner jusqu'à la fin du mandat. Il propose, donc, de valider le principe d'un financement communal à hauteur de 10 000 euros maximum, déduction faite de la part des familles et de la participation éventuelle de l'Amicale des Ecoles de Mardeuil.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, 15 voix pour. Madame **BERTHAUD**, intéressée par la question ne prend pas part au vote

ACCEPTE le principe de financement communal des classes de neige et classes de découvertes jusqu'à la fin du mandat.

Fixe le montant maximal de la participation communale à 10 000 €.

Dit que ce montant sera fonction du reste à charge, déduction faite de la part des familles et de la participation de l'Amicale des Ecoles suivant les possibilités financières de l'association.



Denis DE CHILLOU DE CHURET

Denis DE CHILLOU DE CHURET
2026.07.07 19:50:58 +0200
Ref:11368070-17162175-1-D
Signature numérique.
Le Maire